

**Mairie de Voreppe**

1 Place Charles de Gaulle  
CS 40147 – 38 341 Voreppe Cedex  
**A l'attention de Monsieur le Maire**

**Nos réf. :** Références cadastrales BN824P/BN 267/BN 816P

**Objet :** Projet Lot N°2 lotissement selon l'arrêté du permis d'aménager PA 0385652110002 obtenu le 13/04/2022

Monsieur le Maire,

Dans le cadre du dépôt du permis de construire qui sera déposé au service urbanisme de votre commune puis en Préfecture de l'Isère dans les 8 jours suivants le dossier ICPE sous la rubrique 1510 en enregistrement, la société GTL INTERNATIONAL ou toute société se substituant en sa qualité de maître d'ouvrage de ce projet consistant à la réalisation d'un nouveau siège social, d'une cellule dédiée à la préparation de commande et de 2 cellules dédiées à du stockage de produits sous douane mettra tout en œuvre auprès de son constructeur et des entreprises mandatées par ce dernier lors de la réalisation des travaux à savoir :

- 1- Lors des terrassements, les terres de la zone identifiée au droit d'un épandage accidentel d'un dérivé du naphthalène survenu en 1999 (voir plan indiquant la zone) ne seront pas remaniées
- 2- Un dallage industriel sera réalisé par-dessus et permettra un encapsulage de cette poche polluée
- 3- Aucune zone de bureaux ne se trouvera à proximité immédiate

Je vous prie de bien vouloir agréer mes plus sincères salutations distinguées,

Christian ZANNINI  
Président



Commissionnaire agréé en douane :  
A5049  
Agent IATA n° 20-47306/3811  
Commissionnaire de transport :  
2006/82/0000372



[www.gtl-international.com](http://www.gtl-international.com)

SAS au capital de 76 224.51€ / 414 317 248 RCS Grenoble / TVA N° FR61 414 317 249/ APE 5229B